



Le club des passionnés du R1200C

## Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 07 juin 2025

<b>Date</b>	07/06/2025
<b>Lieu</b>	PLONEVEZ-PORZAY (29550)
<b>Rédigé par</b>	Alexandre SCHULZ (Secrétaire)
<b>Diffusé à</b>	Membres du club



## 1. ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE

1.	Ordre du Jour de l'Assemblée Générale.....	2
2.	Membres Présents et Pouvoirs .....	2
3.	Rapport moral du Président.....	4
4.	Rapport des activités & programme prévisionnel du club .....	5
5.	Bilan comptable et budget prévisionnel .....	6
6.	Site internet du club.....	8
7.	Action CCF lors de la vente de sa moto par un adhérent .....	9
8.	Recommandations et limitations pour l'organisation des circuits lors des sorties.....	9
9.	Paiement des cotisations .....	9
10.	Carte de visite du CCF .....	9
11.	Gestion des invités aux sorties du CCF .....	10
12.	Aide aux organisateurs de sorties nationales .....	11
13.	Coordinateur des sorties CCF.....	12
14.	Adhésion de possesseurs de R18 (non-possesseurs de R1200C) .....	14
15.	Démission et élection des membres du Bureau .....	15

## 2. MEMBRES PRESENTS ET POUVOIRS

### Membres présents (par ordre alphabétique) : 41

- Dominique ALLARD
- Marie-Andrée ALLARD-COOLS
- Alexis ANDREZ
- Isabelle ANDREZ
- Alain BERLEMONT
- Roger BODET
- Patrick CARRERE
- Évodie COLLIN
- Howard COOPER
- Laurent COUQUIAUD
- Brigitte COUTENCEAU
- Richard COUTENCEAU
- Patricia CRAMPON
- Fatima CRUZ
- José CRUZ
- DALLA SERRA Lionel
- Anne DESSEIGNE
- Isabelle GALLET
- Lionel GALLET
- Rémi GOURDON
- Michel GRASS
- Marie-Odile GUIGNOT
- Paul GUIGNOT
- Mylène GUINOT
- Josiane HINTERMULLER
- Martial LAYEC
- Érick LERICOLAIS
- Jean-Jacques LEROY
- Alain MARCEAU
- Bertrand NENNIG
- Christian NICOT
- Philippe PENDUFF
- Corinne PERON
- Gilbert RIFFARD
- Nelly RIFFARD
- Michel SAINT CIRGUE
- Alexandre SCHULZ
- Liliane SUTEAU
- Hervé TIREL
- Isabelle TIREL



## Pouvoirs donnés

De plus les membres suivants ont donné leur pouvoir :

Adhérent	Pouvoir donné à	Qualité	
Eric BOS	Michel GRASS	Président	16
Yolande BRUN			
Éric BRESSON			
Laurent CONRAUX			
Agnès DELMAS			
Bernard GHYS			
Philippe DELMAS			
Hans-Peter NOWITZKI			
Georges KAEFER			
Christian FLORENCE			
Jean-Michel OBERDORF			
Christophe LABURTE			
Dominique PEYRE			
Didier METRAL			
Patrick VIVIER			
Pascal WEISSER			
Eric PETERSON	Gilbert RIFFARD	Trésorier	1
Alain DUCAMP	Patrick CARRERE	Trésorier-adjoint	2
Jean-Paul BRUNET	Alexandre SCHULZ	Secrétaire	2
Frédéric CHAVAGNAT			
Jean-François COLLIER	Alain MARCEAU	Adhérent	1
Ali BRAHIMI	Lionel DALLA SERRA	Adhérent	9
Jules DAWANCE			
Marie-France HAUSWIRTH			
Serge HAUSWIRTH			
Patricia JEAN-JEAN			
Agnès LOPEZ			
Didier MATHIEU			
Philippe MONDON			
Daniel MONS	Laurent COUQUIAUD	Adhérent	1
Gilles BERCET	Alain BERLEMONT	Adhérent	1
Christophe KOBLER	Remy GOURDON	Adhérent	1
Didier LOPEZ			
			34

**➔ Quorum : 41 membres présents et 34 pouvoirs (soit 75 voix) pour 105 adhérents au 01/05/2025, soit 71%.**



### 3. RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Mes chers Ami(e)s Bikers du CCF

Nous nous retrouvons la 2ème fois en Bretagne pour la 14<sup>ème</sup> A.G. du club grâce à Martial, Corinne, Roger, Liliane qui se sont portés volontaires pour nous faire découvrir la région du Finistère.

Martial avait déjà organisé en septembre 2023 une rencontre près de Vannes ...  
Un grand bravo pour eux !!!

Je remercie également les membres du club qui se sont déplacés aussi nombreux et qui nous soutiennent par leurs présences et leurs idées.

.....  
Je déclare à présent l'AG ordinaire 2025 ouverte et je vous souhaite la bienvenue pour cette 14ème édition du R1200C Cruiser Club France.

Suite aux élections de l'AG 2024 une nouvelle équipe du Bureau s'est mise en place pour assurer la bonne continuité du club.

Je les en remercie et vous les présente :

Le vice- président : Michel Saint-Cirgue  
le secrétaire : Alexandre Schulz et la secrétaire adjointe : Mylène Guinot  
le trésorier : Gilbert Riffart et le trésorier adjoint : Patrick Carrère.

Et hors Bureau, pour la communication : Le webmaster : Didier Gautron et son adjoint Alexandre Schulz.  
Le président, moi-même, Michel Grass.

.....  
Récapitulatif des sorties de l'année 2024 ;

1 -Pour la première sortie club, à la Pentecôte, nous nous sommes retrouvés pour l'AG en Savoie à Chanaz à l'hôtel Sana, sortie organisée pour la 3ème fois par Didier, Richard, Rémi.  
Nous étions 65 personnes que je remercie également.

2 –La 2ème sortie c'était la découverte de l'Autriche du 12 au 20 août organisée par Josiane et moi-même avec 14 personnes présentes.

3 -Le 24 août les Italiens avaient organisé la 3<sup>ème</sup> concentration internationale à Bassano del Grappa avec une vingtaine de cruisers dont un seul français Frédéric Chavagnat.

4 –Du 8 au 15 septembre, Michel Hélix organise pour la 2<sup>ème</sup> fois la sortie dans le Vaucluse.

5 –La dernière sortie de l'année 2024 fût le Portugal du 15 au 23 septembre organisé par Gil (le trésorier) suite à l'invitation de José Cruz (membre du club) avec la participation de 10 personnes.

Encore un grand merci pour tous ces organisateurs et bravos pour les participants !!!  
Je félicite les volontaires organisateurs qui font vivre le club et dont particulièrement Michel Saint-Cirgue, Michel Hélix, Didier Lopez, Laurent Couquiaud, Christian Nicot, Martial Layec.



Toutes vos idées sont les bienvenues, nous recherchons des volontaires organisateurs pour les sorties régionales ainsi que nos 2 rassemblements annuels traditionnels de la Pentecôte et du mois de septembre. Les candidats peuvent se présenter dans quelques instants.

Avant de passer la parole au secrétaire pour la relecture du PV de 2024, je vous prie de respecter une minute de silence pour nos deux camarades fondateurs du club disparus en 2024, Laurent HESS et Bernard MIMET. Merci pour eux !

A présent, je donne la parole au Secrétaire pour la relecture du PV de l'AG 2024.

.....

Le Secrétaire parcourt les différents points partagés lors de l'Assemblée Générale 2024 ainsi que les modifications apportées aux statuts. Les CR des Assembles Générale Ordinaire et Extraordinaire 2024 sont à disposition des membres sur le site internet du Club (menu « Nos infos / Assemblées Générales » réservés aux adhérents).

## 4. RAPPORT DES ACTIVITES & PROGRAMME PREVISIONNEL DU CLUB

### Activités 2024

- Rassemblement national pour la 13e AG le week-end de la Pentecôte 2024 en Savoie, organisé par Didier LOPEZ (17 au 20 mai 2024)
- Sortie CCF en Autriche organisée par Michel GRASS (12 au 19 août 2024)
- Concentration du club italien, contact Frédéric CHAVAGNAT (22 au 24 août 2024)
- Sortie CCF dans le Vaucluse organisée par Michel HÉLIX (08 au 14 septembre 2024)
- Sortie CCF au Portugal organisée par José CRUZ (17 au 29 septembre 2024)

### Activités et projets 2025

- Rassemblement national CCF pour la 14e AG lors du week-end de la Pentecôte 2025 dans le Finistère, organisé par Martial LAYEC, Corinne PERON, Roger BODET et Liliane SUTEAU (06 au 09/06/2025). Possibilité d'arriver dès le 03 juin pour une semaine complète sur place.
- Sortie CCF de septembre 2025 organisée par Laurent COUQUIAUD dans la région d'Eygurande (07 au 14/09/2025).

De plus

- le groupe italien **Cow Riders** organise plusieurs sorties en **Italie** : Tour de la Sardaigne du 2 au 11 mai, les Dolomites du 10 au 13 juillet, La Ligurie du 2 au 5 octobre
- Massimiliano Longhi organise aussi une sortie à **Fano** en **Italie** du 22 au 25 mai.
- Le **Grizzly Sport & Motorrad Resort** organise un meeting R18 en **Autriche** du 31/07 au 03/08, où les R1200C seront les bienvenues => contact Patricia /!\ il faut s'inscrire au plus vite



NB : Ces sorties sont ouvertes aux membres du club, mais aujourd'hui, seuls quelques membres du club reçoivent l'information.

Il serait intéressant que ces informations de sorties internationales puissent circuler auprès de tous les adhérents.

### **Projets et propositions 2026**

- Rassemblement national CCF pour la 15e AG à DIJON : organisé par Lionel DALLA SERRA du 02 au 08/06/2026.
- Sortie CCF de septembre 2026 organisée par Dominique et Marie-Andrée ALLARD (peut-être Jules DAWANCE) en Belgique. Des précisions seront apportées en septembre 2025, lors de la sortie à Eygurande : les intéressés devront se déclarer rapidement au T3-2025.

### **Projets et propositions 2027**

Pas de perspectives pour 2027 à ce jour → merci aux organisateurs potentiels de se faire connaître dès que possible.

## **5. BILAN COMPTABLE ET BUDGET PREVISIONNEL**

Le bilan 2024/2025 a été approuvé par les réviseurs de compte, Jean-François COLLIER et Jules DAWANCE  
Au 1<sup>er</sup> juin 2025, le club compte 105 membres.



**Bilan financier 2024/2025 voté à l'unanimité des présents et pouvoirs.**

ASSEMBLEE GENERALE 2025

TOTAL GENERAL 2024
9 333,49 €

PERIODE	OBJET	CREDIT	DEBIT	BALANCE	SOLDE DU COMPTE CHEQUE	SOLDE DU COMPTE LIVRET
AU 01/05/2024					1 481,90 €	7 851,59 €
	ASSURANCE CLUB		149,34 €	-149,34 €		
	SITE INTERNET		134,27 €	-134,27 €		
	VIREMENT LIVRET		4 000,00 €	-4 000,00 €		4 000,00 €
	INTERET LIVRET					235,54 €
	FRAIS BANCAIRE					
	COTISATIONS	2 457,00 €		2 457,00 €	pour 105 ADHERENTS	
	FRAIS ASSEMBLEE GENERALE et sortie	370,00 €	1 433,43 €	-1 063,43 €		
	FRAIS BANCAIRES					
	FRAIS EXPEDITIONS	5,00 €	92,73 €	-87,73 €		
	FRAIS REPRESENTATION CLUB			0,00 €		
	LOGEMENT EYGURANDE	5 794,98 €	3 545,70 €	2 249,28 €		
	BRODERIE ECUSSENS POLOS	291,00 €		291,00 €		
	DRAPEAU	60,00 €		60,00 €		
	AUTOCOLLANT	17,50 €		17,50 €		
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>8 995,48 €</b>	<b>9 355,47 €</b>	<b>-359,99 €</b>	<b>1 121,91 €</b>	<b>12 087,13 €</b>

		COMPTE 2025	TOTAL GENERAL COMPTE	13 209,04 €
	Reçu	Manque	Total dû	
Eygurande solde	5 794,98 €	4 888,57 €	10 683,55 €	



PREVISIONNEL 2025/2026

OBJET	DEBIT	CREDIT
ASSURANCE CLUB	150,00 €	
BRODERIE ECUSSONS + divers		200,00 €
COTISATIONS		2 000,00 €
FRAIS ASSEMBLEE GENERALE	1 500,00 €	
FRAIS BANCAIRE	0,00 €	
FRAIS EXPEDITIONS	100,00 €	
FRAIS REPRESENTATION CLUB	200,00 €	
SITE INTERNET	70,00 €	
INTERET LIVRET		150,00 €
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 020,00 €</b>	<b>2 350,00 €</b>

Quitus pour les comptes est donné par les 2 réviseurs des comptes, Jean-François COLLIER et Jules DAWANCE.

## 6. SITE INTERNET DU CLUB

Le Webmaster-adjoint fait un point de situation du site internet du club.

Le nouveau site fonctionne désormais normalement.

De nouvelles fonctionnalités ont été ajoutées :

- Le trombinoscope par région
- La carte de localisation mise à jour à chaque publication d'une nouvelle version de la liste des membres
- Un débranchement vers le forum :
  - beaucoup de travail réalisé pour remettre en place les notifications d'activités sur les sujets du forum
  - ➔ les adhérents doivent penser à s'abonner aux catégories du forum pour recevoir les notifications automatiques par mail en cas d'activité sur le forum.

### Noms de domaine

➔ Le Bureau a fait réserver les noms de domaines suivants :

- cruiserclubfrance.fr
- cruiserclub.fr
- bmcruiserclub.fr

dans un premier temps ils pointeront sur le site r1200c.fr.

### Comptes des membres conjoints

➔ Le Bureau propose d'ouvrir des comptes pour accéder au site internet du CCF pour les membres conjoints. En faire la demande auprès du webmaster pour ceux qui le souhaitent et ne l'ont pas encore fait.



## 7. ACTION CCF LORS DE LA VENTE DE SA MOTO PAR UN ADHERENT

→ Décision du Bureau : si un membre du club vend sa moto à un acheteur qui devient membre, le club lui offre alors l'adhésion de la première année, sans écusson ni autocollant.

## 8. RECOMMANDATIONS ET LIMITATIONS POUR L'ORGANISATION DES CIRCUITS LORS DES SORTIES

→ Le Bureau souhaite fait part de ses recommandations aux organisateurs de sorties

- limitation en distance par jour : 170 km, au maximum 200 km
- et/ou maximum de 5 heures de conduite

Suite aux chutes de certains de nos membres, sachant que certains d'entre eux font plusieurs centaines de km pour rejoindre la sortie et étant donné l'âge vénérable de certains (la fatigue aussi)

- prendre en compte l'inertie du groupe dans la programmation de la journée
- si certains veulent rouler plus vite ou d'autres plutôt en balade, il faudrait envisager 2 groupes

Propositions complémentaires du Bureau :

- Identifier des points de rencontre ou de ralliement sur le parcours. Ceux qui veulent rouler « autrement » prennent les points de synchro (resto, pause-café, pause pipi, point de vue, etc.)
- l'organisateur pourrait proposer, en milieu de séjour, un départ décalé (11h) ou un après-midi uniquement, pour laisser le temps aux pilotes de récupérer (certains ont fait plusieurs centaines de kilomètres pour venir, donc déjà avant le début des balades). NB : point déjà mis en place pour la sortie Finistère 2025 avec un journée « relâche » le vendredi pour ceux qui sont arrivés plus tôt dans la semaine.

## 9. PAIEMENT DES COTISATIONS

Le Trésorier et le Président dépensent inutilement une énergie énorme afin d'obtenir le paiement des cotisations en début de chaque année. Fort de ce constat, le Bureau propose les modalités suivantes de relance en cas de retard de paiement de la cotisation annuelle :

- 1 sollicitation du trésorier pour payer les cotisations en début d'année avec un délai de 2 mois (janvier + février)
- 1 relance de la part du président ou du trésorier.
- Après cela, sans acquittement de sa cotisation à fin février, le membre est radié. Si par la suite il souhaite revenir au club, il doit payer à nouveau le surcoût de première adhésion.

## 10. CARTE DE VISITE DU CCF

Afin de pouvoir donner cette carte à toute personne potentiellement intéressée (moto garée, contact lors d'une manif, concentration dans un autre contexte, etc.) le Bureau va faire imprimer des cartes de visites au logo du club.

Pour pouvoir ensuite répondre aux sollicitations consécutives à ces prises de contact, le Webmaster a créé une boîte mail dédiée, et utilisée par le Bureau : [contact@r1200c.fr](mailto:contact@r1200c.fr)



## 11. GESTION DES INVITES AUX SORTIES DU CCF

Le Bureau propose les règles suivantes pour la « gestion » des invités aux sorties. Par invité, on entend un participant non-adhérent du CCF.

On distingue trois types d'invités :

- F : le membre de la **F**amille d'un adhérent (conjoint non adhérent, enfant, frère-sœur, parent, cousin, etc.)
- A : l'**A**mi d'un adhérent
- X : le motard sans attache avec un adhérent (p.ex. cruiseriste étranger)

### REGLE GENERALE

Elle s'applique à tout invité, quelle que soit sa catégorie.

Il doit :

- Se faire connaître à l'organisateur de la sortie **et au Bureau** du club. Ils détermineront ensemble de la possibilité de l'accepter en fonction de la capacité d'hébergement, du nombre de motos qui circuleront, du nombre total d'inscrits, du nombre d'invités, des règles de priorité, etc.
- Pour les deux catégories F et A, il doit obligatoirement être présenté/proposé par un adhérent du CCF avant son inscription. Il ne peut pas s'inscrire de sa propre initiative.

### PRIORITE D'INSCRIPTION

Les inscriptions à une sortie se font par ordre de priorité :

1. Les adhérents et leurs conjoints
2. F : le membre de la famille d'un adhérent
3. A : l'ami d'un adhérent
4. X : l'indépendant

Les inscriptions ne peuvent pas être prises en compte si elles ne sont pas déclarées à l'organisateur (problèmes de logistique d'hébergement, repas, etc.) et au Bureau (nombre de motos, responsabilité, etc.)

NB : afin de préserver cet ordre de priorité, dorénavant les modalités d'inscription publiées sur le site internet du CCF seront en accès restreint (réservées aux adhérents) jusqu'à ce qu'il soit décidé d'ouvrir la sortie aux indépendants. Cela signifie que les propositions de visiteurs F et A seront a priori closes avant cela.

### REGLES D'ACCEPTATION

(Propositions, liste non exhaustive)

Les critères suivants sont pris en compte dans la phase d'acceptation d'un invité :

F : invité famille d'un adhérent :

- Si l'invité F partage l'hébergement de l'adhérent, cela ne grève pas la capacité d'accueil. C'est un invité qui n'apporte pas ou très peu de perturbations à l'organisateur, en dehors éventuellement des repas et du nombre de motos : acceptation facilitée.

NB : on pourrait envisager d'accepter la participation d'un invité F donné, une fois par an sans trop de perturbations.

/!\ Attention cependant : le nombre d'invités F par adhérent et le nombre max d'invités F par sortie doit être limité (pour un adhérent donné : max 2 fils/filles, ou max 2 motos lors d'une sortie).



### A : ami d'un adhérent

- Si l'invité A partage l'hébergement de l'adhérent, cela ne grève pas la capacité d'accueil.
- Il ne faudrait pas qu'un adhérent demande à inviter plus qu'une moto amie, soit max 2 personnes
- le nombre total d'invités A (proposés par plusieurs adhérents) doit aussi être limité sur une même sortie (max 2 ou 3 motos d'invités A lors d'une même sortie)

Si un même invité F ou A souhaite revenir à plusieurs reprises, c'est celui qui n'est jamais venu ou qui n'est pas venu depuis le plus longtemps qui sera prioritaire (règle « chacun à son tour »).

### X : autre invité (motard hors F et A)

- Il ne peut pas s'inscrire tout seul sans en informer l'organisateur (hébergement, repas) et le Bureau (nombre de motos)
- Il ne peut s'inscrire que lorsque la phase d'inscription des adhérents, puis celle des invités F puis A sont passées : l'inscription d'un invité X ne doit passer avant un invité F ou A.

### PARTICIPATION AUX FRAIS :

(s'applique toutes catégories d'invité)

1. Un invité qui reste sur toute la durée de la sortie doit s'acquitter d'une participation de 10€
2. Un invité qui ne reste que 1 à 2 journées, ne paie pas la participation de 10€ mais paie lui-même sa participation aux activités (entrées, etc.) pendant son séjour.

*En amont de l'AG, Frédéric CHAVAGNAT demande que le traitement des autres motards (catégorie X) soit assoupli. Il prend pour exemple les motards italiens qui nous invitent à leurs sorties, mais qui seraient fortement défavorisés pour participer aux nôtres.*

*Sa position est exposée par le Secrétaire à l'Assemblée.*

L'Assemblée propose aussi que tout invité qui participe à une sortie, n'étant pas adhérent du CCF, signe une décharge en matière de responsabilité et un document attestant notamment qu'il se conforme aux règles de fonctionnement du CCF (Règlement Intérieur du CCF)

➔ le texte ci-dessus sera intégré au Règlement Intérieur avec la mention demandée.

## **12. AIDE AUX ORGANISATEURS DE SORTIES NATIONALES**

### **Contexte**

Lors de la sortie dans le Finistère (AG 2025) une adhérente a évoqué la possibilité d'aider financièrement à l'organisation des sorties nationales. Cette adhérente n'étant pas elle-même organisatrice d'une sortie, sa proposition est totalement désintéressée.

### **Objet**

Il s'agit d'indemniser partiellement l'organisateur d'une sortie nationale CCF d'une partie des frais qu'il engage dans la préparation de la sortie (frais kilométrique, essence, hébergements, alimentation, temps passé, énervements, etc.)

Il n'est nullement question de prendre en charge tous les frais de l'organisateur, mais de participer financièrement aux frais qu'il a engagés.



## Limitations et restrictions

Le CCF indemnise l'organisateur de sorties nationales, car elles concernent potentiellement l'ensemble des adhérents CCF.

Les sorties régionales ne seront pas prises en compte dans cette opération d'aide, car leur durée est trop courte et qu'elles s'adressent à un nombre limité d'adhérents.

Ainsi, seules les sorties d'au moins 3 jours sur place, donc hors jour d'arrivée et de départ, sont éligibles à cette aide. De plus, seules les journées où des activités (repas organisé ou visites) sont proposées par l'organisateur sont comptabilisées (une journée de totale relâche ne sera pas prise dans le décompte des journées indemnisées).

L'indemnisation commence donc à 3 journées de sorties et sera plafonné à 500€ d'indemnité pour une sortie.

## Barème

Nombre de jours sur place (hors arrivée-départ)	Indemnité unitaire	Indemnité totale
3 jours	150 €	150 €
4 jours	+50 €	200 €
5 jours	+50 €	250 €
6 jours	+50 €	300 €
7 jours	+50 €	350 €
8 jours	+50 €	400 €
9 jours	+50 €	450 €
10 jours et plus	+50 €	500 € plafonné

## Mise en œuvre et modalités de règlement

L'aide financière déterminée sera versée par virement ou chèque bancaire à l'organisateur principal de la sortie considérée, charge à celui-ci de la partager avec les personnes qui l'auront assisté dans son organisation. Le CCF ne procédera pas à cette répartition entre organisateurs multiples d'une même sortie.

La proposition ayant été faite en juin 2025, nous proposons de l'appliquer dès les sorties nationales 2025 :

- Finistère 06-2025 / Martial LAYEC / 7 jours sur place = 350 €
- Eygurande 09-2025 / Laurent COUQUIAUD / 6 jours sur place = 300 €

## 13. COORDINATEUR DES SORTIES CCF

Lionel DALLA SERRA se propose de rejoindre le Bureau du CCF pour mettre à disposition du club ses compétences dans l'organisation et la coordination des sorties. Le Bureau propose de lui confier une mission de « coordinateur des sorties du club ».

Dénomination du poste : COORDINATEUR SORTIES CCF

Position : Membre du Bureau CCF

Rôle : Le coordinateur des sorties CCF centralise, récupère toutes les informations liées aux différents projets de sortie du CCF et coordonne les décisions avec les membres du Bureau pour une clarté des projets et fluidité.

- La partie financière --> avec le trésorier
- La partie administrative --> avec le secrétaire



- La partie décision avec le Président/Vice-Président et l'ensemble du Bureau

Contexte de création de ce poste : Le CCF est un club d'amateurs du Cruiser R1200C, il a plus de 100 membres et il continue de grandir depuis sa création. Différents éléments ne rendent pas toujours évidente, ni facile l'organisation des sorties en fonction des régions, des hébergements et de la restauration disponibles.

Certains membres sont autonomes et très expérimentés dans l'organisation de sorties, d'autres se lanceraient plus facilement "dans l'aventure" s'ils avaient une aide. Il faut aussi coordonner les dates des sorties pour éviter les chevauchements.

Ce poste ne pourra montrer son importance et son efficacité que dans le temps, au fur et à mesure des différentes prochaines sorties qui s'organiseront sur les 3/4 prochaines années.

Le coordinateur doit être un facilitateur pas un empêqueur. La création de ce poste est donc apparue nécessaire au président.

### **Organisation des sorties AG / sorties de septembre**

La fonction de ce poste est de :

- représenter en permanence les intérêts du CCF,
- être le point central pour communiquer avec chaque membre au sujet uniquement des sorties,
- concentrer les éléments d'information, les difficultés, les programmes
- échanger méthodiquement avec le membre organisateur d'une sortie.

L'aide et l'appui dépendront de la volonté et de l'autonomie du membre organisateur de la sortie. L'idée est d'assurer la fluidité de l'organisation. Le coordinateur pourra aider sur les aspects comme :

- L'hébergement
- La restauration
- Les assurances
- Les circuits
- Les confirmations/annulations
- Les repérages
- Les visites, (financements possibles du Bureau), etc....

### **Sorties régionales**

Aujourd'hui, les sorties régionales ont du mal à vivre en fonction des départements. En effet, les membres sont nombreux mais restent "dilués" à l'échelle de la France et de l'Europe (Belgique, Suisse, Portugal).

Nous proposons d'ici au printemps 2026, d'organiser 3 ou 4 sorties supplémentaires par an limitées à 8 motos, ouvertes à tous les membres (une annonce une fois le programme déterminé, envoi à tous les membres, les premiers seront inscrits).

Elles se dérouleraient dans différentes régions de France et d'Europe sur 4 à 5 jours.

Le coordinateur des sorties s'appuierait sur des membres volontaires souhaitant faire découvrir leur région mais sans vouloir organiser forcément une grosse concentration. Ceci est déjà fait depuis de nombreuses années par des membres expérimentés et permettra, nous l'espérons, à d'autres membres plus réservés, de se lancer.

Cette formule pourrait permettre à certains membres de partager plus de sortie : TOUJOURS EN CRUISER :-)

Cette proposition est soumise à débat puis au vote de l'AG « extraordinaire » car elle induit une modification des statuts du CCF en cas d'accord de l'AG → cf. §3 du PV de l'Assemblée Générale Extraordinaire 2025.



Remarques :

- Comme Lionel DALLA SERRA sera l'organisateur de la sortie à Dijon en juin 2026 pour l'AG, il ne lui sera pas matériellement possible de commencer sa mission de coordinateur avant cette sortie ;
- Concernant l'organisation des sorties annuelles, et pour faciliter le travail des futurs organisateurs de sorties, il a été demandé lors de l'AG de créer un document de type « carnet de route » ou « cahier des charges » qui précise à tout organisateur les éléments à connaître et à prendre en compte (règles de réservations, fourchettes de tarifs acceptables, etc.) : la constitution de ce document pourrait être une des premières missions du coordinateur des sorties.

## 14. ADHESION DE POSSESSEURS DE R18 (NON-POSSESSEURS DE R1200C)

Roger BODET fait la proposition suivante :

Comme chacun peut le constater, notre club, tout comme ses membres et leurs machines, avance dans le temps. Afin d'assurer la pérennité de notre belle association, à la fois conviviale et passionnée, il me paraît pertinent d'ouvrir un débat sur son avenir.

Le R1200C constitue le socle historique et l'ADN de notre club. Il l'est et le restera, tant que ces motos continueront à rouler. Néanmoins, pour accompagner l'évolution naturelle de notre communauté, je propose que nous envisagions l'intégration, de manière encadrée, de la BMW R18, seule moto actuelle partageant véritablement l'esprit et l'esthétique du R1200C.

Cette ouverture ne viserait pas à diluer l'identité du club, mais au contraire à l'enrichir, en permettant à de nouveaux passionnés de nous rejoindre — sous certaines conditions strictes, notamment par le biais d'un système de parrainage. Seuls des candidats recommandés par un membre actif pourraient ainsi présenter leur demande d'adhésion. Cela permettrait de préserver notre esprit familial tout en accueillant de nouvelles têtes, connues et reconnues par certains d'entre nous.

Il serait dommage de laisser sur le bord de la route des passionnés sincères, souvent séduits par notre club et partageant nos valeurs, simplement parce qu'ils roulent en R18 — cette "jeune sœur" du R1200C, héritière légitime de l'esprit cruiser à la sauce BMW.

Je vous propose donc que cette idée fasse l'objet d'un débat au sein de cette assemblée, et qu'elle puisse, si vous le jugez opportun, être soumise à un vote lors de cette session ou d'une prochaine réunion.

*Réponse de Jean-François COLLIER, en amont de l'AG :*

*Notre Club "Cruiser Club de France" s'est créé par amour et passion pour un modèle (CRUISER C de James Bond).*

*Notre devise sur notre site : — **Le club des passionnés d'une moto de légende, intemporelle, indémodable et tellement attachante.***

*Il y a peu de temps nous avons décidé d'ouvrir notre club à des modèles plus récents (R18 et R12 et forcément d'autres sont à venir ...), parce que le gouvernement avait décidé de créer des ZFE, et que des membres de notre club se retrouvaient pénalisés pour se déplacer en ville.*

*Or avec la suppression récente des ZFE, je vous propose de revenir à l'essence même de notre club, la passion pour cette moto, autrement nous deviendrons un club comme les autres (multi modèles, multi marques) c'est un choix déterminant pour le futur du club !*

*Donc je propose comme il y a encore 3 ans, que seuls les membres propriétaires et conjoints d'une Cruiser R1200C et dérivée, puissent être membres du club, et que puissent venir en tant qu'invité les autres modèles.*



Cette proposition est soumise à débat puis au vote de l'AG « extraordinaire » car elle induit une modification des statuts du CCF en cas d'accord de l'AG → cf. §2 du PV de l'Assemblée Générale Extraordinaire 2025.

## 15. DEMISSION ET ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU

### Membres démissionnaires

<i>Président :</i>	Michel GRASS
<i>Vice-président :</i>	Michel SAINT-CIRGUE
<i>Trésorier :</i>	Gilbert RIFFARD
<i>Trésorier adjoint :</i>	Patrick CARRERE
<i>Secrétaire :</i>	Alexandre SCHULZ
<i>Secrétaire adjoint :</i>	Mylène GUINOT
<i>Réviseurs de comptes :</i>	Jean-François COLLIER et Jules DAWANCE

Les membres sortants sont candidats à leur propre.

L'assemblée enregistre la candidature de Lionel DALLA SERRA pour le nouveau poste qui sera créé au sein du Bureau (cf. §13).

### Candidatures

Sont candidats : Michel GRASS, Michel SAINT-CIRGUE, Gilbert RIFFARD, Alexandre SCHULZ, Mylène GUINOT, Patrick CARRERE, Lionel DALLA SERRA

Réviseurs de comptes : Dominique ALLARD, Jules DAWANCE

### Composition du nouveau Bureau

#### Sont élus à l'unanimité :

<i>Président :</i>	Michel GRASS
<i>Vice-président :</i>	Michel SAINT-CIRGUE
<i>Trésorier :</i>	Gilbert RIFFARD
<i>Trésorier adjoint :</i>	Patrick CARRERE
<i>Secrétaire :</i>	Alexandre SCHULZ
<i>Secrétaire adjointe :</i>	Mylène GUINOT
<i>Coordinateur des sorties CCF :</i>	Lionel DALLA SERRA

Réviseurs des comptes : Dominique ALLARD et Jules DAWANCE

#### Le PRÉSIDENT

Michel GRASS

#### Le SECRÉTAIRE

Alexandre SCHULZ

#### Le TRÉSORIER

Gilbert RIFFARD